

**S.E.R.P.N.**  
**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU**  
**BUREAU SYNDICAL EN DATE DU 21 MAI 2024**

L'an deux mil vingt-quatre le 21 Mai à 17h30, les membres du Bureau, légalement convoqués, se sont réunis en salle de réunion du siège social au Thuit de l'Oison, sous la présidence de Mr Dominique MEDAERTS.

Nombre des membres :

En exercice : 16

Présents : 9

Votants : 9

Etaient présents :

Mr Dominique MEDAERTS  
Mme Marie-Hélène METTAIS  
Mr Jean-Louis LOIR  
Mr Jean-Baptiste VOISIN  
Mr Fabien ARTAUD  
Mr Yann LOLLIER  
Mme Laurance BUSSIÈRE  
Mr Gérard PLESSIS  
Mr Bertrand PECOT

Absents excusés :

Mr Joël TEMPERTON  
Mr Jean-François LEFEBVRE  
Mme Maria DUFROY  
Mr Joël DEWULF  
Mr Hugues BOURGAULT  
Mr Vincent MOENS  
Mr Claude GENCE

Secrétaire de séance : Mme Marie-Hélène METTAIS

**1. Approbation du compte-rendu du bureau syndical du 06/02/2024 et du**

**Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.**

**2. Point financier**

Présentation selon PPT et document remis en main propre.

Les taux d'emprunt peuvent potentiellement baisser en Juin, 2 accords de prêts ont été donnés actuellement, par la banque des territoires et la caisse d'épargne. Selon évolution des taux, ils seront débloqués très prochainement ainsi que le remboursement de la ligne de trésorerie.

Les taux sont actuellement en dessous de 4%, aux alentours de 3.7%.

Un courrier d'avenant est en préparation pour augmenter le tarif de facturation assainisseur de 1 à 3€ pour prise d'effet si arrêt en fin d'année.

Rencontre aura lieu avec le SGC le 17/06 pour finalisation de la régie de recettes uniquement sur la partie mensualisés.

### 3. Avancement sur la problématique de la qualité des eaux distribuées

Une réunion a eu lieu avec l'ARS à la préfecture, divers sujets ont été abordés, la réglementation, le PGSSE, le calendrier du futur programme d'aide, un bilan de l'état des lieux de la qualité de l'eau dans l'eure.

Détail chiffré selon PPT présenté.

Un test sera effectué sur des gourdes avec filtres à charbon afin de vérifier l'efficacité réelle. Beaucoup de choses sont entendues, notamment des « on ne distribue plus d'eau potable pour solutionner le problème » ... Seulement 7 % de l'eau consommée est ingérée, soit environ 7 m<sup>3</sup>, un fonctionnement avec une gourde coûte par an un peu plus de 500€, contre 200€ par an d'augmentation du prix de l'eau prévue initialement.

### 4. Point RH

- 45 salariés en CDI
- 1 salarié en CDD
- Poste de recherche de fuite toujours vacant, peut être bientôt pourvu en interne
- Recrutement en cours pour le responsable clientèle, passation prévue de 3 mois avec Sylvie, le poste sera donc de responsable + régisseur, ce qui représente l'économie d'un ETP
- Poste de RRH, recrutement finalisé, arrivé le 17 juin
- 1 alternant en production et 1 en réseau arrive en Septembre ( 2 bts gemo )
- 1 litige lié à un licenciement pour inaptitude = coût 6 mois de salaire
- Remaniement du poste de Sabrina Marie qui sera uniquement sur la communication, en binôme avec la protection de la ressource.
- Démission du poste de fonctionnaire d'Elisa Ficquel. Une délibération est prise pour la suppression de ce poste après avis favorable du CDG.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

### 5. Communication vers les communautés de communes n'ayant pas la compétence eau à ce jour

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006, prise de compétence des communautés de communes sur la compétence eau obligatoire.

Suite à la réponse de la préfecture, or le président issu d'une comcom ayant déjà la compétence eau, et Mr Dewulf et Lollier, il va falloir que les communautés de communes désignent les nouveaux délégués. 2 élections seront prévues, une début janvier et une deuxième après les élections municipales courant de l'année.

Un bureau doit donc être constitué début janvier 2026.

Un cabinet d'avocat spécialisé a été consulté afin de permettre une communication externe, afin qu'ils fassent une note juridique et une restitution en présentiel lors d'une Assemblée Générale. Cela représente une double voir triple validation du fait de la prise de compétence au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

## 6. Questions diverses

- Sur septembre octobre, pensez aux réunions de secteur
- Retour positif de la rencontre avec l'association Hauville Environnement . Cette rencontre et celle avec Gilles Lievens était constructive.

Il est abordé la pertinence de travailler de concert avec les grands acteurs du secteur comme Natup, Lopicard, St Louis sucre, Sevepi... . Partager avec eux les problématiques et travailler à une stratégie pluriannuelle . Cela évitera de lire dans la presse que le Serpn est inactif et non efficace. Il faut entamer un cycle de travaux et s'engager dans la communication relative.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 19h20.